

de Saint-Clair est de 45 mètres cubes par mètre courant, il en résulterait que le débit d'une galerie construite à la Balme serait de $\frac{95}{70} \times 45 = 60$ mètres cubes par mètre courant, et 60,000 mètres cubes par kilomètre.

M. Bertrand, ingénieur des arts et manufactures, présenté par MM. Bour et Storck, et M. Pessot, dessinateur aux hospices civils de Lyon, présenté par MM. Bour et Gonnard, sont, à l'unanimité, élus membres de la Société.

La Société procède ensuite au remplacement des membres sortants de son bureau qui, pour l'année 1882, se trouve composé comme suit :

Président : M. Marchegay ;

Vice-présidents : MM. Jacquand et Boutmy ;

Secrétaire général : M. Bour ;

Secrétaires adjoints : MM. Vanderpol et Bertrand ;

Trésorier : M. Metzger ;

Econome : M. de Pascal ;

Conservateur des machines et collections : M. Meyssin ;

Bibliothécaire : M. Storck ;

Membres du conseil : MM. de la Rochette, Léger, Burelle, de Lachomette.

La séance est levée à 10 heures.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE LYON. — *Séance du 16 décembre 1881.* — Le 16 décembre à 8 heures du soir, la Société d'Économie politique de Lyon s'est réunie dans les salons du café Casati, sous la présidence de M. Rougier, secrétaire général.

Notre collaborateur, M. E. Pélagaud, a présenté un intéressant rapport sur les colonies françaises, particulièrement sur l'île de la Réunion.

M. Pélagaud, parlant des facultés colonisatrices du peuple français, a démontré qu'il pouvait rivaliser sans peine avec l'Angleterre; mais il faut que le gouvernement modifie la législation politique et économique de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

Ces îles, si profondément françaises, doivent être assimilées purement et simplement à nos départements du continent européen tout comme la Corse.

D'un autre côté, il faut supprimer l'octroi de mer, c'est-à-dire affranchir de tout droit de douane les produits de la métropole qui entrent dans les colonies. De même la mère-patrie a l'obligation de faire disparaître les tarifs qui frappent les cafés, les sucres et les autres denrées coloniales tout comme les matières premières et les produits manufacturés des pays étrangers.

Le rapport de M. Pélagaud a été vivement applaudi.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 7 décembre 1881.* — Présidence de M. Beauverie, vice-président. M. le président fait part à la Société de la perte récente qu'elle vient de faire dans la personne de M. Berger, membre titulaire, décédé le 27 novembre dernier. Une